

APPF



Automobiles et Patrimoine  
du Pays de Fougères

25<sup>ème</sup> Rallye de Fougères, 17 au 20 mai 2019

# PROGRAMME

Sujet à modifications

25<sup>ème</sup>  
anniversaire



## Vendredi 17 mai 2019

- 10.00 (à partir de) Accueil St Malo, Office du Tourisme
- 12.30 Déjeuner hôtel France-Chateaubriand, St Malo
- 14.30 Départ pour Fougères par route touristique
- 19.30 Dîner château du Bois-Guy (35133)



## Samedi 18 mai 2019

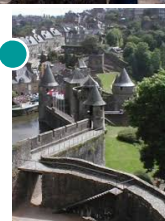
- 09.30 Rendez-vous au Parc Floral de Hte. Bretagne (35133)
- 12.00 Visite château du Rocher Portail et déjeuner
- 14.00 Parcours vers Combourg, visite du château
- 17.00 Retour vers Fougères
- 19.30 Dîner à l'Aumallerie, La Selle en Luitré



## Dimanche 19 mai 2019

- 09.30 Rendez-vous parking du Nançon pour une promenade dans les environs de Fougères
- 11.00 Parking château de Fougères, expo. P. Brunet, concert au théâtre de Fougères
- 12.30 Déjeuner libre à Fougères
- 14.30 Présentation des équipages, place A. Briand, Fougères
- 19.30 Dîner au Couvent des Urbanistes, Fougères

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



## Lundi 20 mai 2019

- 09.30 Rendez-vous environs de St Brice en Coglès
- 12.30 Déjeuner à la malouinière de Montmarin
- 15.00 Fin du rallye



XXVe Rallye de Fougères, 17-20 mai 2019

## Informations générales

Dossier d'inscription disponible sur [www.rallye-fougeres.org](http://www.rallye-fougeres.org)

### • Objectifs du rallye de Fougères

Procurer à des propriétaires de véhicules anciens en provenance de plusieurs pays l'occasion de mieux connaître le patrimoine architectural, historique, musical et gastronomique de l'Ouest de la France, tout en permettant au public de voir ou revoir des automobiles anciennes de qualité.

Du vendredi 17 au lundi 20 mai 2019, le rallye visitera des sites d'intérêt du département d'Ille & Vilaine.

**La marque Aston Martin sera l'invitée d'honneur 2019.**

### • Conditions d'admission

Afin de maintenir une atmosphère amicale et informelle, le rallye n'accepte que 150 équipages. Une sélection est opérée pour ne retenir que les automobiles dont le premier type a été construit avant 1969, sauf s'il présente des caractéristiques mécaniques, esthétiques ou historiques particulières. La participation de répliques ou copies de modèles anciens sera analysée au cas par cas par l'APPF.

L'envoi, avec le document d'inscription, d'une copie de la carte d'identité FIVA du véhicule est recommandé. En cas de « surbooking », elle garantit la participation et permet aussi de participer au « prix FIVA ».

Cette carte peut être obtenue auprès de votre Fédération nationale affiliée à la FIVA (voir [www.fiva.org](http://www.fiva.org))

L'édition 2019 conserve la tradition du mélange de véhicules de tous genres et de toutes époques.

Un participant peut ne participer qu'à une partie du programme de quatre jours. Il précise son choix sur le document d'inscription. Les places de repas, d'hôtels et de certaines visites seront attribuées par ordre d'inscription. L'APPF remboursera le cas échéant les demandes trop tardives.

### • Hôtels

L'APPF a pré-réservé un nombre suffisant de chambres dans des hôtels et gîtes proches du parcours. Une suggestion de choix est parfois mentionnée sur le document d'inscription. Le participant peut l'infirmier ou la confirmer. L'APPF tentera de satisfaire au mieux toutes les demandes.

### • Paiements

Frais à régler avec le retour de l'inscription :

1. Frais d'inscription (**non remboursables en cas de désistement**)
  - a. Pour 24h ou plus, ils sont de 150€ pour le conducteur et de 50€ par passager.
  - b. Pour une seule journée, ils sont de 40€ pour le conducteur et 10€ par passager.
2. frais de restauration et, le cas échéant, de transport en autocar

Modes de paiement :

- par chèque bancaire à l'ordre de l'A.P.P.F. joint au retour du document d'inscription (les participants disposant d'un compte au Royaume-Uni peuvent adresser un chèque en livres sterling, l'APPF disposant d'un compte britannique)
- par virement à l'APPF, à l'aide des informations suivantes :

▪ Code IBAN : <b>FR76 1660 6100 2384 8396 7284 407</b>	▪ Adresse banque : CA de Normandie, place Louis Delaporte F-50600 St Hilaire du Harcouët
▪ Code Swift : AGRI FR PP 866	▪ Tel : 02 33 72 74 51
▪ Titulaire compte APPF : M. P. Marguet, Trésorier	

Autres frais : l'hôtel et le repas « libre » du dimanche midi sont à régler directement aux prestataires.

**Votre hôtelier pourra réclamer un acompte, non remboursé si désistement après le 25 Avril 2019.**

### • Conditions diverses

Pour la réalisation du catalogue, une **photographie** de votre automobile est jointe à votre inscription (photo électronique de préférence, 300ko minimum). Elle est à joindre au document d'inscription. Toute photo « papier » sera restituée lors de l'arrivée.

**Chaque participant doit être en règle avec la législation en vigueur et respecter les règles du code de la route.**

Selon les recommandations de la FFVE, la signature d'un document de vérification sera à signer au départ du rallye.

Un livre de route sera remis à chacun lors de son arrivée.

**Document d'inscription, chèque (si applicable), photo de l'auto et de la Carte FIVA (si applicable) à retourner avant le 25 avril 2019 à l'adresse suivante : P. Rollet, 2 rue de la Plaine, 78770 Marcq (**nouvelle adresse**)**

Tel 06 08 95 99 53 / email [prkconseil@free.fr](mailto:prkconseil@free.fr) / [www.rallye-fougeres.org](http://www.rallye-fougeres.org)

**L'APPF accusera réception des dossiers aux participants ayant mentionné leur e-mail.**